Négociations Annuelles sur les salaires – 3ème réunion

La direction a annoncé son « ultime » proposition salariale lors de la 3ème réunion des Négociations Annuelles Obligatoires, qui avait lieu le 20 Décembre 2022.

Encore une fois, la direction centrale se présente avec une proposition ridicule, avec une enveloppe globale qui passe de 5,5 % à 6 %, pour finir à 6,5 %, mais des AG de seulement 4,4 % (OETAM) et 3 % (IC), très loin de l'inflation (6,2 %).

ZOOM SUR LES PROPOSITIONS DE LA DIRECTION

<table>
<tr><th colspan="2">SALAIRES</th></tr>
<tr><th>OETAM</th><th>Ingénieurs & Cadres</th></tr>
<tr><td>Augmentation Générale de 4,4 %</td><td rowspan="2">Augmentation Générale de 3 %</td></tr>
<tr><td>Talon de 125 € pour les salaires de base bruts mensuel inférieurs à 2849,62 €</td></tr>
<tr><td>Augmentation Individuelle 1,3 %</td><td>Augmentation Individuelle 3,2 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Maintien des compétences 0,25 %</td></tr>
<tr><td colspan="2">Égalité Professionnelle 0,05 %</td></tr>
<tr><th colspan="2">Autres Mesures</th></tr>
<tr><td colspan="2">Évolution du salaire minimal Framatome à 2000 € bruts mensuel</td></tr>
<tr><td colspan="2">Maintien du budget prime exceptionnelle de 1,8 % de la masse salariale</td></tr>
<tr><td colspan="2">Revalorisation de la prise en charge de l'employeur de 75 % des abonnements pour les transports en commun.</td></tr>
<tr><td colspan="2">Abondement PEG de 300 € pour 400 € versés</td></tr>
</table>

L'avis de la CGT :

Premièrement, l'enveloppe globale de 6.5 % est pour nous beaucoup trop petite. Nous sommes à 6.2 % d'inflation sur l'année selon l'INSEE, et encore, nous rappelons qu'il faut comparer l'inflation aux AG et non à l'enveloppe globale, car seule l'AG compte pour tous les salariés ! En octobre 2022 et sur une période d'un an, les prix de l'alimentaire ont augmenté de 11 % et le prix de l'énergie de 19.2 %. (Source INSEE) L'essence et le gazole ont également fortement augmenté, ainsi que les loyers.

La CGT est la seule organisation à avoir fait des revendications dès la 1ère réunion des négociations. Elles ont permis d'obtenir la mise en place d'un talon pour les plus petits salaires, le salaire minimum à 2000 euros, un meilleur remboursement des transports en commun et une Augmentation Générale pour tous.

Malgré ces belles avancées, qui permettent à plusieurs catégories de salariés de souffler un tant soit peu, le compte n'y est clairement pas. L'augmentation générale de 4,4 % (OETAM) et 3 % (IC) ne compense pas l'inflation de 6,2 %, ce qui doit être le minimum d'après nos adhérents consultés. Malgré la communication des signataires, qui dénoncent la position CGT (à savoir 6,2 % d'AG mini) au lieu de se concentrer sur une meilleure stratégie (ou une formation ^-^) de négociations. Car non seulement la direction a menacé les OS de soumettre un accord à signature même si elle n'avait aucun signataire, mais en plus elle se fait aussi remercier par la communication de l'intersyndicale, dont le tract dit en gros : « Bouhhh la vilaine CGT qui demande l'impossible (6,2 % en AG) »... N'oublions pas non plus les 10 % chez EDF, obtenus avec 1 semaine de grève TOTALE !

La direction générale n'a pas respecté les demandes insistantes des salariés, qui continuent de perdre du pouvoir d'achat et de sacrifier leur niveau de vie.

Dans sa démarche démocratique, la CGT va consulter les salariés pour se positionner, soit par une signature, soit par un renforcement du mouvement. Nous allons essayer de consulter le plus possible de salariés, pour savoir si vous voulez que l'on signe ou non et, si c'est non, ce que vous voulez qu'on fasse : débrayage, grève, AG, pétition, etc... tout ce que vous voulez ! À la fin, nous suivrons l'avis donné par la majorité des salariés qui auront répondu.

Répondez par mail ou par papier auprès des élus et mandatés CGT de votre site, ou par internet en suivant le lien ou le QR-code :

https://framaforms.org/nao-salaires-2023-votre-avis-sur-la-signature-cgt-1671617725